



ACTIONS MENEES PAR LA COMIFAC VISANT LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE

Présenté par:

Chouaïbou NCHOUTPOUEN

Chargé de Biodiversité et Désertification
au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Symposium sur la viande de brousse

Nairobi 8 juin 2011



PLAN

1. COMIFAC
2. Actions pour la conservation de la biodiversité / lutte contre le braconnage
3. Opportunités
4. Défis





COMIFAC (1 / 4)

- Organisation intergouvernementale créée par les Chefs d' État d'Afrique centrale en 2000.
- Chargée de l'orientation, de l'harmonisation, de la coordination et du suivi des politiques et initiatives forestières et environnementales en Afrique centrale.
- Dix pays membres: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé&Principe et Tchad



COMIFAC (2/4)

- Trois organes:
 - Sommet des Chefs d'État
 - Conseil des Ministres
 - Secrétariat Exécutif





COMIFAC (3/4)

Plan de Convergence: Plate forme ou cadre de planification des interventions prioritaires des Etats membres en matière de conservation et de gestion durable des forêts (2005)

- 1. Harmonisation des politiques forestières et fiscales**
2. Connaissance de la ressource
3. Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier
- 4. conservation de la diversité biologique**
- 5. Valorisation durable des ressources forestières**
- 6. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté**
- 7. Renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation**
8. Recherche-développement
9. Développement des mécanismes de financement
10. Coopération et partenariat



Actions pour la gestion durable de la faune sauvage en Afrique Centrale (1 / 3)

- Conservation de la biodiversité et lutte contre le braconnage font **parties des priorités du plan de convergence de la COMIFAC:**
 - **Axe stratégique 1 : Harmonisation des politiques forestières et fiscales.**
 - 1.1 Conventions internationales
 - 1.2- Mise en cohérence des politiques forestières
 - **Axe stratégique 4 : Conservation de la diversité biologique**
 - 4.1- Renforcement du réseau des aires protégées nationales
 - 4.2- Gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières
 - **Axe Stratégique 5 : Valorisation durable des ressources forestières**
 - 5.1 Valorisation économique des filières : bois – faune – PFNL – tourisme
 - 5.2- Suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources / contrôle
 - 5.4- Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage
 - **Axe stratégique 6 : Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté**
 - 6.1- Activités alternatives au braconnage
 - 6.2- Micro projets générateurs de revenus pour les populations locales
 - **Axe stratégique 7 : Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation**



Actions pour la gestion durable de la faune sauvage en Afrique Centrale (2/3)

- Création du **GTBAC** (Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale) en décembre 2006 à Sao Tomé & Principe

Objectif: contribuer à la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et accroître les capacités des négociateurs CDB des pays de l'espace COMIFAC

Composition:

- PFN CDB des 10 pays de la COMIFAC;
- RAPAC, REPAR, REPALEAC; REFADD, REJEFAC; RIFFEAC;
- ONGs locales;
- Partenaires au développement (TRAFFIC, UICN, WWF, FAO);
- Institutions de recherche (ICRAF, CIFOR);
- Etc.

Facilitation: GIZ et Initiative pour le renforcement des capacités pour l'APA en Afrique



Actions pour la gestion durable de la faune sauvage en Afrique Centrale (3/3)

- Signature d'un Protocole d'entente relatif au renforcement de la coopération et au soutien mutuel en matière de conservation de la faune et de la flore sauvages avec l'Accord de Lusaka en 2010
- Signature d'un **ACCORD DE PARTENARIAT** avec **TRAFFIC** en 2011 pour créer un cadre de coopération entre TRAFFIC et la COMIFAC en vue de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers et leurs ressources en Afrique Centrale;
- COMIFAC et TRAFFIC ont développé un Plan d'Action (2011–2016) sur le Renforcement de l'application des législations sur le commerce de la faune sauvage et un Système de suivi de la filière "viande de brousse" en Afrique Centrale (SYVBAC) qui sera soumis au prochain Conseil des Ministres de la COMIFAC pour adoption;
- TRAFFIC en tant que membre du GTBAC va aussi animer la thématique viande de brousse au sein de ce groupe de travail de la COMIFAC;
- Création de plusieurs aires protégées dans les pays et aussi les complexes d'AP transfrontalières;



Opportunités

- **COMIFAC (GTBAC);**
- **Projet d'appui à la mise en œuvre de la CDB dans les pays membres de la COMIFAC;**
- **Partenariat entre le SCDB et la COMIFAC;**
- **Présence de plusieurs partenaires au développement dans la sous-région qui appuient la mise en œuvre du PC de la COMIFAC;**
- **Plan d'Action (2011–2016) pour le renforcement des capacités sur la mise en œuvre des législations sur le commerce de la faune sauvage;**
- **SYVBAC;**
- **Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).**



Défis

- Harmonisation des lois et règlements sur les ressources fauniques dans la sous-région;
- Implication effective de tous les acteurs (PF CDB, PF AP, CAL, etc);
- Sensibilisation à grande échelle;
- Mise en place d'un système de contrôle efficace
- Création des activités génératrices des revenus et alternatives au braconnage;
- Trouver les moyens d'approvisionnement des communautés autochtones et locales en sources de protéines animales autres que la viande de brousse;
- Mobilisation des ressources financières
- Etc.



Plus informations

Ecrire à: Chouaibou: cnchoutpouen@yahoo.fr
cnchoutpouen@comifac.org

MERCI